

Rappel sur les défis :

Simple, ludiques et gratuits, ces défis permettent de réaliser des économies sur les factures d'énergie (électricité, chauffage) et d'eau, et/ou (car il est possible de s'inscrire aux deux) de réduire ses déchets, par la mise en place de petites actions à la portée de tous.

Ces défis se jouent en équipes de 5 foyers minimum (1 foyer = 1 logement), sur la période de décembre à avril. Une équipe peut être composée d'amis, de voisins, de collègues de travail..

L'an dernier 59 foyers avaient participé au défi énergie positive et 68 au défi zéro déchet. Ils ont pu économiser 128 000 kWh (- 21 % par rapport à leur consommation de l'année précédente) et éviter 2,6 tonnes de déchets (-34%).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 Novembre 2019 (il reste des places !). Il suffit de se rendre sur la plateforme defis-declics.org ou de contacter la Direction Développement Durable et Déchets au 05 59 14 64 30.